



Projet pédagogique

Depuis 1991, des écoles de Chartres participent au prix littéraire *écolire*. Cette action s'est élargie depuis aux classes élémentaires et maternelles de tout le département d'Eure-et-Loir, de la TPS au CM2, ainsi qu'à l'A.S.H. et aux classes de 6ème des collèges ; la participation repose sur le volontariat des enseignants.

Enjeux pour les élèves :

- **lire** ou **entendre lire** plusieurs textes entiers (albums, romans, BD...), adaptés à leur âge et à leurs compétences et issus uniquement de la littérature de jeunesse (pas de documentaires ni de poésies)
- avoir la possibilité de **débattre** à partir et à propos de ces livres
- **voter** en fin d'année pour attribuer un prix littéraire à un auteur
- **mettre** en **voix** des extraits de textes lus

Enjeux pour les enseignants : amener ses élèves à :

- **aimer** lire ou entendre lire (l'apprentissage de la lecture passe aussi par la motivation)
- lire **beaucoup** (c'est un facteur essentiel pour développer les compétences techniques du lecteur et lui permettre d'engranger un nombre important de références)
- lire un texte « **long et entier** » (c'est être capable de cumuler logiquement un grand nombre d'informations afin de réussir à reconstruire l'histoire et d'en comprendre l'implicite)

Les objectifs pour les enseignants sont donc :

- d'entraîner le **maximum** d'enfants à lire le **maximum** de livres pendant une année scolaire
 - d'**inverser la position de l'élève-lecteur**, c'est-à-dire ne pas le placer dans la situation du lecteur systématiquement jugé et contrôlé sur ce qu'il a lu, mais lui donner la possibilité de **s'exprimer** à partir et à propos de ses lectures
 - de favoriser le goût de lire, de contribuer à la mise en confiance de l'élève et, par-là, de l'engager vers une meilleure appropriation des compétences de lecteur et un développement de son **acculturation**.
- Il est évident que décerner un prix littéraire n'est pas une fin en soi pour les enseignants mais constitue simplement un **moyen d'inciter** les élèves à lire.

Déroulement

1. Choix des livres :

Chaque année, le groupe d'enseignants et de bibliothécaires qui font partie du comité de sélection propose une sélection thématique. Une grande souplesse permet à chaque enseignant de puiser dans l'une ou l'autre des sélections, ce dernier étant le mieux placé dans sa classe pour juger du meilleur moyen d'aller vers les objectifs définis ci-dessus. Rien n'interdit que des CM2 travaillent sur des albums du niveau 2 ou du niveau 1.

Dans ce cadre, trois niveaux de lecture ont été prévus :

- des albums pour le niveau 0 (moins de trois ans) et le niveau 1 qui visent plutôt les élèves de la maternelle
- des ouvrages pour le niveau 2 qui s'adressent plutôt aux jeunes élèves de l'élémentaire
- des livres plus étoffés pour le niveau 3 qui sont destinés plutôt aux plus grands de l'élémentaire et aux collégiens

Durant toute l'année, dans chacune des circonscriptions, mais aussi auprès de l'association **Clair de la plume**, au **CRD de l'INSPE**, dans les **bibliothèques** de Chartres, Châteaudun, Dreux, Lucé et celles de la BDEL, l'OCCE, les livres sélectionnés seront mis **à la disposition des enseignants** pour **consultation** et **emprunt**.

2. Lecture des ouvrages :

Les élèves liront le **maximum** de titres d'ici mi-mai. La plus grande liberté pédagogique est laissée à chaque enseignant quant à la façon d'aborder et d'exploiter les textes. Des **fiches pédagogiques** accompagnant les titres dans le domaine de la **littérature** sont mises à disposition dès inscription sur un espace collaboratif « **écolire** » ainsi que d'autres fiches dans le domaine des **arts plastiques**.

Options

L'objectif prioritaire d'**écolire** reste la lecture de textes entiers mais, pour les enseignants qui le souhaitent, cette action peut être prolongée par plusieurs options :

- Visites d'auteurs ou d'illustrateurs dans les classes ;
- Mise en voix de textes lus, avec éventuellement l'aide de comédiens ou des CPC

Les CPC du groupe **écolire**, mettent en place plusieurs actions tout au long de l'année pour créer un projet **écolire** qui puisse se renouveler de période en période :

- **Période 1** : organisation d'un concours d'affiches
- **Périodes 2 ou 5** : mise en place d'un rallye feuilletage
- **Périodes 3 et 4**: mini-projets d'écriture à partir des carnets de lecteurs
- **Périodes 4 et 5**: organiser un événement **écolire** dans sa classe, son école ...
- **Période 5** : le vote et la fête d' écolire

Chaque enseignant inscrit trouvera tout au long de l'année les descriptifs de ces différentes actions, des carnets de lecteurs « découvreur » et « expert » et un marque page de la sélection. Il ne sera

nullement obligé de participer à chaque action, chacun trouvera grâce à ces projets périodiques la possibilité de faire vivre *écolire* dans sa classe toute l'année.

Par ailleurs, les enseignants inscrits à *écolire* peuvent mettre en place eux-mêmes :

- des activités de **création** plastique, musicale et corporelle
- des rencontres entre enseignants pour **échanger** des pratiques
- des rencontres entre classes, par exemple autour de **défis** ou de **rallyes**, de **lectures** publiques
- des expositions au sein de leurs écoles, dans les médiathèques ...

COÛT POUR LES CLASSES

L'action *écolire* est gérée financièrement par « l'Association Culturelle et Pédagogique d'Eure-et-Loir » qui doit, comme toute association loi 1901, justifier d'adhérents lors des demandes de subventions auprès de la DRAC, du Conseil Général et des municipalités. C'est pourquoi une **adhésion** de chaque classe inscrite est nécessaire. Son montant est de **5 €**.

A titre indicatif, le prix d'un livre de la sélection est compris entre 5 € et 25 €. **Les achats de livres ne sont pas pris en charge par l'association.** Plusieurs possibilités pour les classes participantes pour financer la sélection :

- utiliser les crédits de fonctionnement des écoles
- solliciter les parents pour l'achat d'un livre peu onéreux, parce que lire, c'est aussi posséder des livres
- avoir recours à la coopérative scolaire
- solliciter les municipalités.

Le groupe *écolire* a remis aux libraires du département une liste des livres de la sélection pour qu'ils puissent en avoir les références.

Par ailleurs :

- La solidarité entre écoles permet de se prêter/échanger des séries de livres
- Localement, les bibliothèques municipales sont des partenaires
- La Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir, au travers de ses très nombreux relais locaux (surtout en zone rurale) appuie cette action
- L'association « Au clair de la Plume » et l'OCCE proposent le prêt des ouvrages
- Les circonscriptions peuvent prêter la sélection pour une période

La venue d'un **auteur** ou d'un **illustrateur** coûte entre 500 et 800 euros par jour (intervention, frais de voyage, d'hébergement et de restauration). L'association qui gère *écolire* finance en grande partie cette action. Une **participation** de **40€** sera demandée aux classes souhaitant recevoir un auteur ou un illustrateur.

La venue d'un **comédien pour la mise en voix** : la participation demandée est de 140 euros pour 4 heures, 190 euros pour 6 heures. L'association qui gère *écolire* finance les frais de transport et de restauration.

CALENDRIER

Le calendrier sera communiqué pour l'année en septembre